

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR

Administration générale

Réunion du : 23 mars 2023

Rapporteur Jean-Baptiste GAGNOUX

Délibération 2023-07

Présents : 10

Pouvoirs : 9

Votants : 19

Sont présents (10) : M. BONNET, Mme BUGADA Mme COSSART en visioconférence M. DAVID, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. LECOQ, Mme MONNIER, M. PECHINOT, Mme RIOTTE.

Sont excusés (14) : Mme ALBERT MORETTI, M. ANTOINE, Mme BOURGEOIS REPUBLIQUE, , Mme DEPIERRE, M. FICHERE, Mme HÄHLEN, M. LEFEVRE, M. MOLIN, M. N'GAHANE, M. PERNOT, M. QUETEL, M. SCHWARZ, M. THOMAS, Mme WORONOFF.

Donnent pouvoir (9): , Mme BOURGEOIS REPUBLIQUE à Mme RIOTTE, Mme DEPIERRE à Mme BUGADA, M. FICHERE à Mme RIOTTE, Mme HÄHLEN à M DAVID, M LEFEVRE à M. BONNET, M. MOLIN à M. DAVID, M. PERNOT à M. GAGNOUX, M. SCHWARZ à Mme COSSART, M. THOMAS à M. GAGNOUX.

Le nombre de votants est de 19. Le quorum fixé à 12 est atteint.

Présents sans voix délibérative : Mme CRINQUAND, Mme GRUET, M. JEMEI, Mme MOREL, M. RAICHVARG, Mme ROLLIN, M. SLIWA, M. VIDAL.

Ressources Humaines : Modification des postes 2023

Postes domiciliés à la Maison de Louis Pasteur d'Arbois :

Le départ à la retraite en décembre 2020 d'une assistante du patrimoine à temps complet (60% sur des missions de comptabilité et à 40% sur des missions d'agent d'accueil) a nécessité un recrutement qui a montré les limites de cette polyvalence.

Il est donc proposé de

- Supprimer le poste d'assistante du patrimoine à temps complet (60% sur des missions de comptabilité et à 40% sur des missions d'agent d'accueil)
- Créer un poste de rédacteur à 60% pour assurer les missions de comptabilité titulaire ou contractuels de façon à garantir ce service et assurer le recrutement d'un agent actuellement en accroissement temporaire d'activité à 60%.
- Supprimer le poste de secrétaire générale non budgété depuis septembre 2016 dont une partie des missions s'est reportée sur le poste de comptabilité et l'autre sur le poste de direction.

Suite au départ à la retraite de la régisseuse (assistante du patrimoine cat B en CDI à 60%) et au besoin d'un agent d'accueil à 40%, il s'avère nécessaire pour couvrir les besoins de la maison de Louis Pasteur d'Arbois de créer :

- un poste d'adjoint du patrimoine cat C à 80%.à partir du 1er avril 2023
- un poste d'adjoint du patrimoine à 70%

Le recrutement sur ces postes sera ouvert aux agents titulaires ou aux contractuels de façon à éviter la vacance de ces emplois permanents et assurer le recrutement d'un agent actuellement en accroissement temporaire d'activité.

Au départ de l'agent à la retraite, il sera proposé au CA qui suivra la suppression du poste d'assistante du patrimoine à 60%.

Postes domiciliés à la Maison natale de Louis Pasteur de Dole :

Pour faire suite à la difficulté de recruter des titulaires sur poste vacant et pérenniser les agents actuellement en CDD, il est proposé :

- d'ouvrir les deux postes d'agent d'accueil et de médiation aux titulaires et aux contractuels,
- de supprimer le poste de responsable à temps complet du musée (non budgété depuis 2015), la responsabilité du site étant assurée par la responsable du service pédagogique.

Postes domiciliés à l'Atelier Pasteur de Dole :

Les 3 agents de l'Atelier effectuant le même type de médiations scientifiques, il est cohérent d'aligner leur grade de recrutement.

Il est proposé de :

- Supprimer le poste d'adjoint d'animation à 80% au 31 août 2023
- Créer un poste d'animateur territorial à 80% ouvert aux titulaires et aux contractuels au 1^{er} septembre 2023.

La répartition des postes début septembre 2023 sera la suivante :

Administration :

- 1 poste de direction attaché de conservation du patrimoine non budgété
- 1 poste d'attaché de conservation du patrimoine à temps complet occupant les missions de direction par intérim
- 1 poste de responsable comptabilité à 60% occupé par un rédacteur

Maison de Louis Pasteur d'Arbois :

- 1 poste d'agent accueil occupé par un adjoint du patrimoine à 80%
- 1 poste d'agent d'accueil occupé par un adjoint du patrimoine à 70%

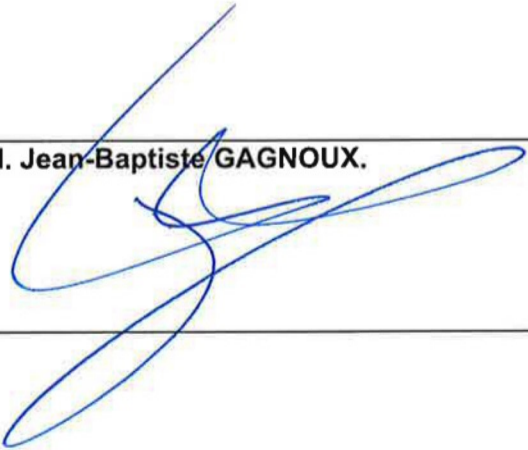
Maison natale de Louis Pasteur à Dole :

- 2 postes d'agent accueil occupé par des adjoints du patrimoine à 80%

Atelier Pasteur (service pédagogique de l'EPCC)

- 1 poste de médiatrice scientifique responsable de la maison natale et de l'atelier occupé par un animateur territorial à temps complet
- 1 poste de médiatrice scientifique occupé par un animateur territorial à temps complet
- 1 poste de médiatrice scientifique occupé par un animateur territorial à 80%

A l'unanimité, la création et la suppression des postes est approuvée. (Délibération 2023-07)

	Le Président, M. Jean-Baptiste GAGNOUX. 
--	--